



**Ecologie du Carcassonnais,
des Corbières et du Littoral Audois**

***ASSEMBLEE GENERALE d'ECCLA
2022-2023***

Samedi 13 mai 2023

RAPPORT D'ACTIVITES



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

ORDRE DU JOUR de l'A.G. du 13/05/2023

- 1/ Vote du CR de l'AG d'ECCLA du 16/04/22
- 2/ Rapport moral 2022/2023, débat et vote.
- 3/ Rapport d'activités 2022/2023, débat et vote.
- 4/ Rapport financier 2022, débat et vote.
- 5/ Election du C.A. : Les administrateurs sortants sont : Jean-Luc Thibault, Lucette Zeller . N'hésitez pas si vous souhaitez être candidat/e, le C.A. peut compter de 9 à 15 administrateurs (voire 20 si adoption en AGE) .
- 6/ Questions diverses.

Après les habituels points presse et apéritif offert par ECCLA, nous déjeunerons en commun d'un repas partagé (en espérant que la météo nous permettra de profiter du jardin).

14H-16h

Discussions :

- 1/ Sur l'avenir d'ECCLA
- 2/ Sur les orientations 2023/2024 de l'activité d'ECCLA.

16H- 16H30

Conseil d'Administration :

- Mise au vote du Compte Rendu du Conseil d'Administration du 18/03/23. -
- Réunion du C.A. pour les élections du bureau.



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Rapport d'Activités 2022-2023

❖ Pour retrouver en détail les activités d'ECCLA :

- TOUS les comptes rendus des Assemblées Générales d'ECCLA sont disponibles sur le Site Internet <https://www.eccla-asso.fr/dossiers-thematiques/>
- TOUS les comptes rendus des Conseils d'Administration sont d'ECCLA disponibles sur le site Internet

<http://www.eccla-asso.fr/category/comptes-rendus-des-conseils-d-administration-et-des-assemblees-generales/>



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

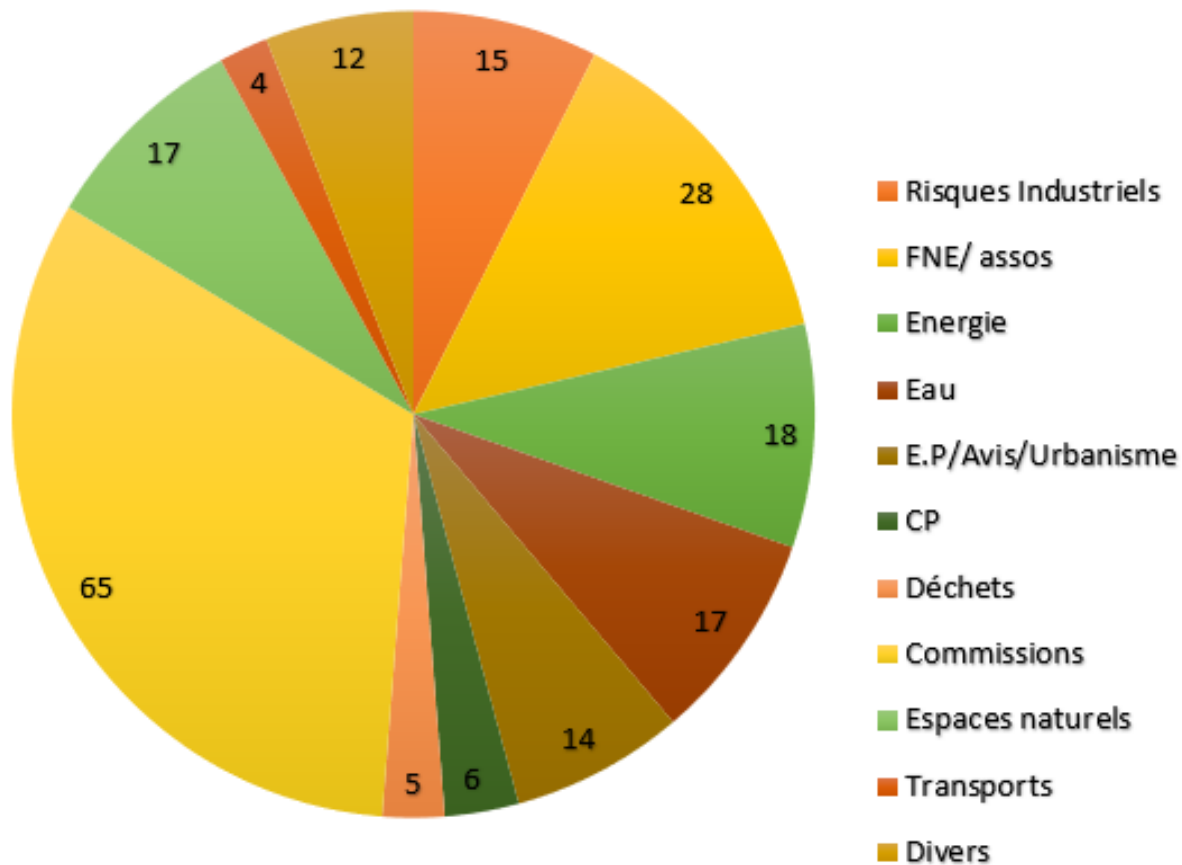
Vie associative





Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Réunions par thématiques



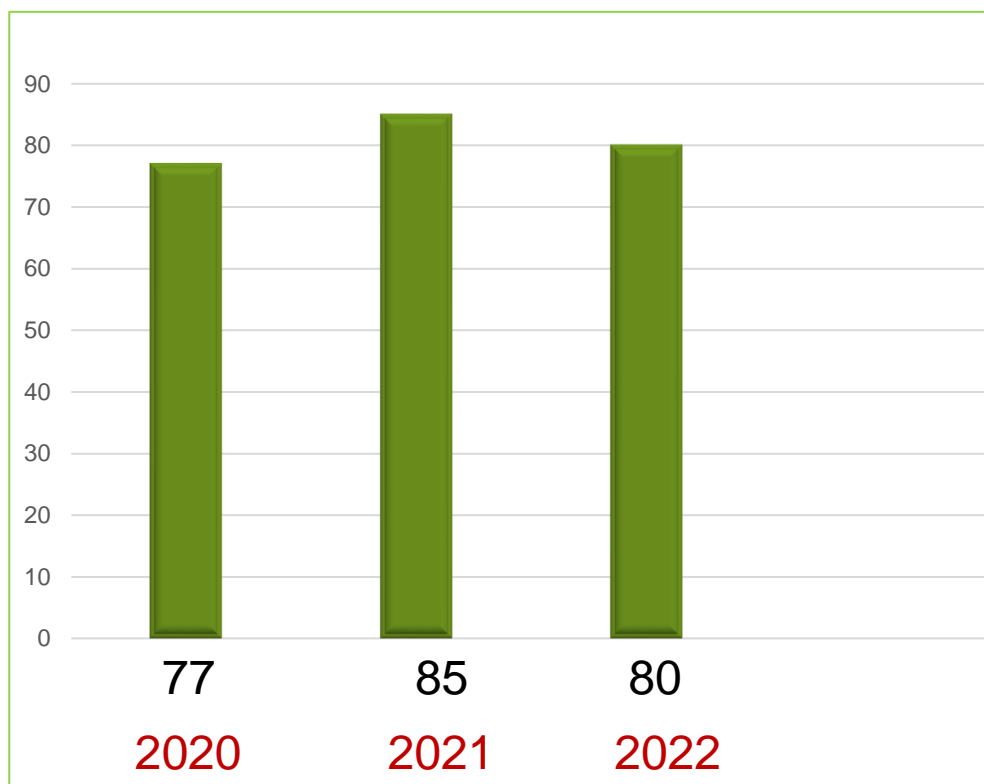
209 réunions en 2022-2023

172 en 2021/2022



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

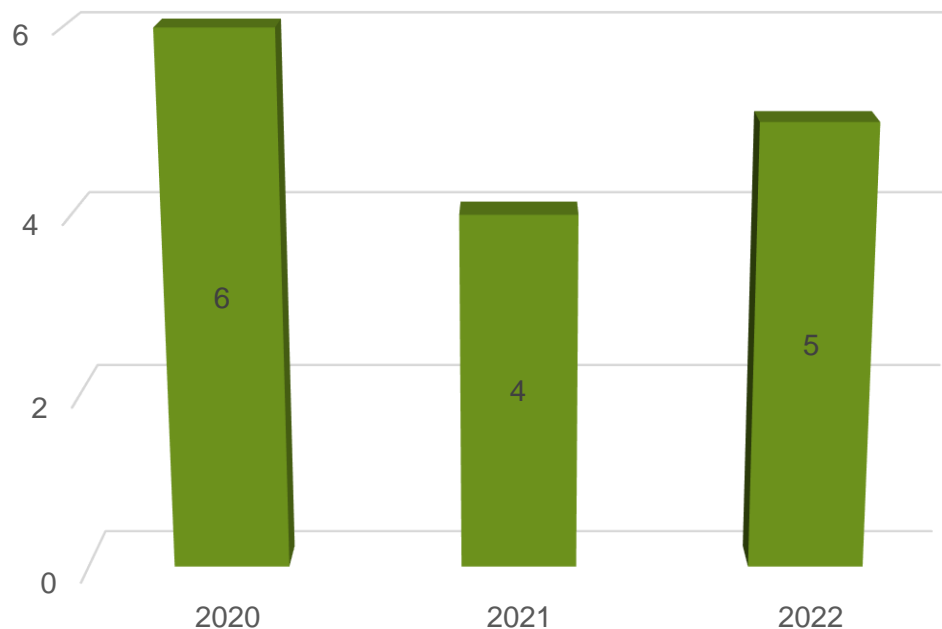
Nombres d'adhérents individuels d'ECCLA 2023





Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Associations adhérentes d'ECCLA 2023



*Associations de protection environnementale
regroupant environ 200 adhérents en 2022*



Collaboration avec les autres associations

- ❖ ECCLA est adhérente à la Fédération Régionale de France Nature Environnement : FNE-LR., devenue depuis avril 2023 : FNE Occitanie Méditerranée, soit FNE OcMed
A ce titre, elle participe à divers ateliers et formations (juridique, eau, déchets, énergie,...). Elle collabore aux Sentinelles de l'Environnement.
ECCLA fait également partie du Bureau.

- ❖ ECCLA travaille en collaboration avec d'autres associations qu'elles soient adhérentes ou pas. Elle assiste à leur A.G sur leur demande, participe aux débats sur différents sujets : transports, biodiversité, urbanisme, juridique, énergie, ...
Elle peut apporter une aide logistique : documents, avis ou physique : représentation à des réunions, etc..

- ❖ *Les principales collaborations :*

Amis du PNR, Association Nord Cuxanais, Ecolocal, La Treilloise, Aude Nature, Pégase, Turrenc et Orbieu, UPN



Ecologie du Carcassonnais,
des Corbières et du Littoral Audois

COMMUNICATION d'ECCLA





Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Communication d'ECCLA

❖ Site Internet

Il a été remanié en profondeur et rajeuni fin 2022. Il est plus fonctionnel, interactif, rapide et agréable. Il est non seulement un moyen d'information sur l'actualité récente d'ECCLA, mais en est aussi la mémoire car vous pouvez y retrouver toutes les actions d'ECCLA depuis 2005. Sa fréquentation reste très bonne.

Le nouveau site d'ECCLA attend donc votre visite !

❖ Bulletins d'Informations

Depuis 2023, ECCLA a décidé de produire régulièrement des « Bulletins d'Informations » sur les diverses thématiques traitées.

A retrouver sur le site Internet : <https://www.eccla-asso.fr/bulletin/>



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Communication d'ECCLA

❖ *Compte Facebook*

Actif depuis 2020 , il compte actuellement plus de 357 abonnés ce qui est une belle progression pour ECCLA qui à ce jour n'avait que très peu utilisé ce mode de communication. A signaler que le nombre d'abonnés augmente régulièrement.

Il est mis à jour avec des informations relayant les activités d'ECCLA et également avec de nombreux « posts » sur des alertes et évènements environnementaux audois suscitant des réactions essentiellement positives



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Communication d'ECCLA

❖ *Présence au Forum des associations :*

ECCLA est présente chaque année, début septembre, au Forum de Narbonne. Son stand est tenu par des bénévoles qui y présentent ses activités

Le 03/09/2022, toujours beaucoup d'échanges et de rencontres ont eu lieu. 2 adhésions ont été faites.

Le Forum 2023 est prévu le 02/09 2023.

❖ *Débat*

Le 18/10/22, ECCLA a organisé une réunion publique sur les ENR dans l'Aude en collaboration avec les Amis du PNR et l'UPN. 60 à 70 personnes dans la Salle Daudé de Bages.

La réunion s'est prolongée par un apéritif dinatoire. Merci à Mme Dupasquier de la DDTM et Franck Turlan pour son éclairage sur les énergies citoyennes





Communiqués de presse

❖ En 2022/2023, 6 communiqués de presse et une conférence de presse

- Mars 2022 : Relations franco russe sur le nucléaire
- Avril 2022 : Voitures sur les plages , on va marcher sur des oeufs.
- Mai 2022: Les pesticides et l'art de se défiler. L'Etat en remet une couche
- Juin 2022 : Manifestation des viticulteurs dans l'Aude contre les contrôles de l'OFB. FNE LR et ECCLA réagissent
- Septembre 2022 : Soutien d'ECCLA au transfert de la collection de vignes Vassal à l'INRAE Pech rouge
- Janvier 2023 : Inquiétudes sur la disparition de l'IRSN



Enquêtes Publiques

❖ *En 2022/2023, 11 participations et avis d'ECCLA aux E.P.*

A noter : Elles sont surtout sur l'urbanisme et les PV au sol. A noter que les avis sur le PV au sol peuvent être positifs ou négatifs selon les enjeux.

- Juillet 2022: PLU Fontiès Cabardès (150 h/ golf)
- Avril 2022 : Plu de Belflou (Lac de la Ganguise)
- Juin 2022 : PV au sol Roquefort des Corbières
- Juin 2022 : PV au sol Tournissan
- Novembre 2022 : PV au sol Lasbordes
- Novembre 2022: PV au sol Narbonne
- Décembre 2022 : PV au sol Raissac sur Lampy
- Janvier 2023 : Avis sur le projet Hydrogène à PLN
- Mars 2023 : Avis sur les concessions de plages de Leucate
- Avril 2023 : Avis sur le SCOT de Carcassonne
- Mai 2023 : PV au sol La Serpent



Recueil Actes Administratifs

❖ Recueil des Actes Administratifs :

- Afin d'être fidèle à son choix d'être une Association de vigilance environnementale, ECCLA a décidé d'effectuer depuis 2020 mensuellement une « sélection » des Actes Administratifs parus sur le site de la Préfecture de l'Aude qui pourraient vous intéresser.
- Les principaux thèmes privilégiés sont : environnement, eau, nature, forêt, urbanisme, chasse, déchets.
- Le Recueil des Actes Administratifs contient les actes réglementaires de portée générale des autorités administratives de l'État devant faire l'objet d'une publicité. Cette « sélection » est consultable sur le site d'ECCLA et sert pour des posts sur FB.
- Intégralité des RAA à retrouver : <https://www.eccla-asso.fr/2022-recueil-des-actes-administratifs-et-prefectoraux-de-laude/>



**Ecologie du Carcassonnais,
des Corbières et du Littoral Audois**

THEMATIQUES TRAITÉES

En 2022-2023

- Commissions départementales
- Déchets
- Eau
- Energies
- Espaces Naturels
- Mobilités
- Pesticides
- Risques industriels
- Urbanisme





Commissions départementales

❖ *Commissions départementales mensuelles CODERST, CDPENAF, CDNPS, ...*

Très couteuses en temps, en déplacements non remboursés par l'Etat et très différentes :

- **CDPENAF** : Dialogue très ouvert, la parole circule, le résultat n'est pas acquis d'avance
- **CODERST** : Plutôt chambre d'enregistrement, mais les questions sont possibles
- **CNDPS** : Une commission de préservation du patrimoine qui évolue vers plus de considération des questions environnementales et qui devient plus ouverte à la discussion.





Commissions départementales

❖ Les nouvelles réunions...

- Le Pôle énergie renouvelable

Cette réunion mensuelle permet de voir les dossiers très en amont sur la base du volontariat des porteurs de projets

Elle n'instruit pas les dossiers, mais conseille.

- Le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) a été renouvelé en 2022.

De très nombreuses réunions sur des thèmes variés il a été proposé à ECCLA d'y participer.

Elle a été élue au bureau. Et y est également représentée comme personnalité qualifiée





Déchets

❖ *Le vrai changement est en 2024*

- En Janvier 2024, collecte séparée des déchets fermentescibles pour toute la population, comme c'est déjà le cas pour les gros producteurs
- Un compostage individuel, compostage de lotissement ou de quartier pour diminuer les ramassages ?

❖ *Les sites industriels narbonnais :*

- Lambert qui poursuit de la recherche sur la méthanisation
- Bioterra qui fait déjà du compostage auront un rôle à jouer

Il est probable que toutes les collectivités ne seront pas prêtes à cette date ...!





Energies

❖ *Eoliennes commerciales en mer :*

13 groupes ont été retenus pour participer au dialogue environnemental.

FNE LR et FNE PACA ont envoyé une note pour mieux prendre en compte l'environnement dans l'écriture du cahier des charges.

Le choix pour le second site (Fos ou Perpignan) n'est pas finalisé.

La Commission éolienne du CMF s'est réunie 2 fois pour informer sur l'état des recherches en cours (50 millions sur 3 ans dont beaucoup sur les oiseaux) et sur l'avancée du projet.





Energies

❖ *Photovoltaïque :*

- Face à l'explosion des projets PV et agriPV au sol, la DDTM tente de finaliser une charte pour cadrer les projets.
- ECCLA a pris un stagiaire pour repérer tous les projets audois.
- La CDPENAF donne en moyenne 50% d'avis négatif sur les PV au sol.
- Le Pôle ENR qui examine les projets à la demande des industriels refuse de regarder certains projets trop impactants.





Espaces Naturels

❖ *COPIL Natura 2000 :*

Il y en a 33 dans l'Aude. ECCLA y est représentée dans une dizaine. La plupart ont des DOCOB approuvés dont les actions et objectifs sont suivis annuellement.

Cette année 2022/2023 tout comme en 2021, une surfréquentation importante de tous les espaces naturels (littoraux, forestiers, ...) a été constatée par tous les acteurs.

Face aux déficits de gestions, cela pose de gros problèmes sur le terrain.

❖ *ENS/ CDESI/ PDESI :*

Le Conseil Départemental mène une politique active dans le domaine de l'environnement avec la gestion de ses espaces naturels sensibles, des sports de nature, et de l'aménagement de sentiers touristiques balisés.

ECCLA participe aux réunions annuelles de





Espaces Naturels

❖ *Comité Sainte Lucie :*

ECCLA assiste également aux réunions annuelles de gestion et objectifs de la Réserve Régionale.

Les enjeux sont importants notamment au niveau de l'accueil et de la gestion touristique. La réhabilitation des bâtiments de l'île est achevée

C'est donc un vrai refuge (30 places en dortoir de 6) avec douches limitées (avec jeton) car source locale avec un souci d'économie d'énergie car alimenté par cellules PV

Belle réhabilitation avec souci de la qualité des matériaux la commune de PLN se retire de la gestion, remplacée par l'ONF





Espaces Naturels

❖ *Palombes :*

ECCLA demande la non reconduction annuelle de l'A.P. de l'AP classant la palombe parmi les « nuisibles » ce qui autorise la chasse de cette espèce migratrice en mars. FNE OcMed a déposé un recours gracieux contre le dernier arrêté chasse en demandant au préfet de prendre en compte la demande d'Eccla, à savoir retirer 10 communes littorales de la liste. Ce recours sera très vraisemblablement ignoré, ce qui ouvrira la voie à un recours contentieux sur le fond, sera tranché dans 2 ou 3 ans.





Espaces Naturels

❖ Circulation automobile sur les plages et dans les espaces naturels :

Le non respect de la Loi Littoral avec la fréquentation des plages audoises par les véhicules à moteur continue. Malgré des réunions et des échanges en 2021 qui semblaient aller vers une gestion « douce » sur 3 ans de cette « anomalie audoise », une remise en question a été effectuée par des élus et des riverains

En mars 2022, une présentation du scénario retenu pour cette gestion avec sa mise en place prévue dès 2022

En résumé, une application aux 2/3 de la Loi Littoral ... Sont prévus sur le tiers concerné: bande de roulements, parkings, concessions ... une réunion de suivi s'est déroulée fin 2022

pointant les aménagements à encore effectuer (panneaux d'informations, blocage des zones encore impactées et suivis de police...

Ces aménagements où la Loi Littoral n'est pas appliquée n'ont pas vocations à devenir pérennes

A suivre...





MOBILITES

❖ *Modes de mobilités*

ECCLA s'intéresse à tous les modes de mobilités bien au-delà du seul vélo.

- Elle fait partie au Comité des Mobilités de l'Aude.
- Le transport aérien : ECCLA participe à la Commission Consultative annuelle de l'aéroport de Carcassonne.
- Le transport maritime : ECCLA suit de près les conséquences de l'extension du port de Port La Nouvelle.
- Le transport ferroviaire : ECCLA suit très attentivement le projet de ligne TGV LMNP (gares, tracés, fret,...).





Pesticides

❖ *Zones non traitées (ZNT)*

La chasse aux pesticides se poursuit !

- L'Etat contraint de préserver les cours d'eau grâce aux zones non traitées (ZNT) et les agriculteurs contraints de respecter (un peu) les riverains par des chartes de bonne conduite
- ECCLA a donné un avis négatif sur la charte audoise
- FNE a demandé au tribunal l'interdiction des pesticides en zones Natura 2000 et a gagné grâce aux Zones Non Traitées et grâce au recours juridique d'ECCLA pour l'Aude

Emoi au niveau gouvernemental et chez les agriculteurs
L'Etat demande aux Préfets de statuer sur leurs départements...

- A noter qu'ECCLA, après sa demande, a été nommée début 2023 au Comité de Suivi de la Charte phyto de l'Aude.





Pesticides

❖ *Traitement aérien des vignes*

- Mi-2020 FNE-LR et ECCLA font un CP commun pour dénoncer l'AM autorisant l'épandage (interdit depuis 2010) par hélicoptère des pesticides sur le vignoble audois et héraultais. violemment attaqués par le SVA, ECCLA et les autres assos, ont fait un recours pour insultes et diffamation. FNE a fait un recours contre l'AM. L'affaire suit son cours à Paris...





Risques industriels ORANO/ AREVA

❖ *Observatoire des rejets d'ORANO :*

Il est à son 5ème Rapport. Tous sont disponibles sur le site d'ECCLA

❖ *L'IRSN* (Institut de Radio Protection et de Sûreté Nucléaire)

- a commencé une étude de 3 années sur le site de Malvési
- avec des mesures dans l'air, dans l'eau et dans les sols.
- recherche approfondie avec des moyens très performants de mesures
- pour détecter des traces très faibles des éléments radioactifs recherchés

La partie sur l'air est achevée : 4 sites ont été mesurés dont les associations Colère et ECCLA





Risques industriels ORANO/ AREVA

❖ Réunion d'information sur ORANO :

ECCLA a organisé cette réunion à Narbonne le 12/04/2023 en présence d'environ 80 personnes.

❖ En présentant un bilan des 5 rapports de l'Observatoire et des améliorations qu'il a pu susciter.

❖ Avec 3 ingénieurs de l'IRSN

- qui ont donné des lers résultats sur l'étude air
- expliqué l'avancement sur l'eau et les sols
- lancé au appel aux volontaires pour participer à l'étude « mode de vie »





Risques industriels autres CSS et CLI

❖ *Salsigne*

De nombreux documents sont maintenant en ligne sur le site de la Préfecture

- les rapports annuels
- le CR des CSS
- quelques unes des études en cours sous l'égide du BRGM

En parallèle, le regroupement de plusieurs laboratoires indépendants (universitaires)

- sous l'égide du professeur Behra
- contactés après les inondations de 2018
- venus faire les premières mesures contradictoires avec celles du BRGM

– ont obtenu une subvention de la Région pour une étude des sols en commençant par mesurer le bruit de fond

Ils sont venus présenter leurs premiers résultats début avril à Conques devant une salle pleine





Risques industriels autres CSS et CLI

❖ *Lafarge PLN et une nouvelle usine H2 à PLN*

- **Lafarge** continue périodiquement à rejeter des poussières plus ou moins grasses

La veille de Noël et durant 48h rejets massifs de fumées noires, du coke de pétrole, assez difficile à nettoyer. Insupportable pour les riverains proches !

L'Etat est intervenu dès le 28/12/22 et a mis en demeure l'industriel de mettre en place des solutions pour éviter le renouvellement

- **Usine d'hydrogène (H2)**

ECCLA a donné un avis négatif lors de l'enquête publique et encore au CODERST

L'industriel est spécialisé dans les énergies renouvelables, mais pas dans la manipulation de l'H2. Il a fallu qu'il s'y reprenne à 3 fois pour faire l'étude de dangers

Or, **H2 est un gaz explosif !**





Urbanisme

❖ *Les prochains gros soucis à venir :*

- Le PLU de Belflou avec le projet du Lac de la Ganguise comprenant un ensemble de près de 22 ha près du lac (extension du camping, zone sportive et autres constructions, ...)
- Le PLU de Fontiers Cabardès qui prévoit près de 140 ha pour une UTN qui date de 2010 et qui est renouvelée depuis sans avoir commencée : golf, villas, hôtels, restaurants, ???
FNE LR et ECCLA ont déposer un recours contre le Plu au TA en février
- Le nouveau PLU de Leucate qui risque d'être très impactant pour les espaces naturels... vu le peu de terrains disponibles sur cette commune





Urbanisme

❖ *Artificialisation des sols*

La CDPENAF dont ECCLA fait partie, a constitué mi-2021 un groupe de travail devant l'importance constatée de l'artificialisation des sols dans l'Aude.

C'est le groupe Zéro Artificialisation Nette.

A suivre...

A signaler, il doit y avoir une révision du SRADDET pour cette Zéro Artificialisation Nette

❖ *Commission conciliation*

ECCLA fait partie de la Commission de Conciliation en matière d'élaboration





Merci pour votre attention

Nous vous invitons à retrouver toutes nos actions
sur notre site et notre F.B.

<http://www.eccla-asso.fr/>
www.facebook.com/Eccla

" Le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il FAUT le faire"

Théodore Monod

